

Formulaire obligatoire article 53 A
du code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : ASS.FEDERATION ARTISANS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 53 BD DE STRASBOURG		75010 PARIS		
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET * 32690143600088		Code APE 913E		
		Exercice N, clos le : 31122006 1		
		N - 1 31122005 1		
		Net 3		
		Net 4		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	AE	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *			CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2007) /ALP 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

②

BILAN - PASSIF avant répartitionD.G.I. N° 2051 7
(2007)Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		ASS. FEDERATION ARTISANS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	61 717	55 540	
	Report à nouveau	DH	102 211	113 365	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	42 528	(4 976)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	206 456	163 929	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 099	1 099	
	Provisions pour charges	DQ	278 346	269 298	
	TOTAL (III)	DR	279 445	270 397	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	91 667		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	585 064	9 286	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		498	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 824	45 069	
	Dettes fiscales et sociales	DY	277 556	178 519	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		7 905	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 750		
TOTAL (IV)	EC	1 025 861	241 277		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 511 762	675 603		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	572 223	232 132		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FEDERATION ARTISANS DU MONDE

ANNEXES AU BILAN CLOS LE 31.12.2006

BILAN ACTIF

CLIENTS FACTURES A ETABLIR

Contrib.C.A.et cotisations	352 912,61	
Redevance marque	98 160,30	
		<u>451 072,91</u>

CLIENTS DOUTEUX

clients 2004/ 2005/2006 provision	15 370,69	
		<u>15 370,69</u>

ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PRODUITS A RECEVOIR

Subventions à recevoir	189 098,40	
Cotisations IFAT à recevoir	3 374,00	
Rbt formations à recevoir	3 084,23	
		<u>195 556,63</u>

CHARGES CONSTATEES D AVANCE

Assurances	510,32	
EDF	20,26	
France Télécom	579,83	
Loyer et charges 2006	7 311,00	
Abonnement revue	167,61	
Impression Maugein	1 383,03	
Chèques déjeuner	1 147,54	
Nuxit location nom de domaine	36,88	
SNCF carte fréquence	590,20	
Cotisations	423,06	
Néopost	649,50	
		<u>12 819,23</u>

BILAN PASSIF

EMPRUNTS ET DETTES FIN.DIVERS		
Intérêts courus	11 517,14	<u>11 517,14</u>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour non remboursement du fonds de solidarité	1 098,63	
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	278 345,65	
		<u>279 444,28</u>
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES		
Frais de téléphone et affranchissements	2 435,49	
ADM Paris 9 aménagement magasin	3 000,00	
Frais de déplacement	195,60	
ADM Lille jeu du coton	2 795,00	
ADM Nice intervention lycée	240,00	
Honoraires M.Barouch Rhône-Alpes	1 128,76	
		<u>9 794,85</u>
PERSONNEL CHARGES A PAYER		
Provision complément de salaires à régulariser	1 668,96	
Provision congés payés	45 865,00	
		<u>47 533,96</u>
ORGANISMES SOCIAUX CH.A PAYER		
Provision C.S. sur complément de salaires	834,48	
Provision C.S. sur C.P.	22 932,00	
		<u>23 766,48</u>
ETAT CHARGES A PAYER		
Provision taxe sur salaires 2006	3 922,00	
régul prorata taxe sur salaires 2006	-4 998,00	
Formation continue	4 007,01	
Taxe d'apprentissage	2 886,42	
Droits d'enregistrement	4 000,00	
Droits d'enregistrement, pénalités de retard	120,00	
Subv.CNASEA à rembourser	6 250,00	
Rbt MAE arrêt projet ESE	33 244,00	
		<u>49 431,43</u>
PRODUITS CONSTATES D AVANCE		
CNASEA subventions de 01/2007	3 750,00	
		<u>3 750,00</u>

Raphaël BAROUCH
Expert-Comptable inscrit
Commissaire aux comptes

FEDERATION ARTISANS DU MONDE

F.A.D.M.

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- ⇒ Le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION ARTISANS DU MONDE – F.A.D.M., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ⇒ La justification de nos appréciations,
- ⇒ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

102 bis, chaussée Jules César 95600 Eaubonne - Tél. : 01 34 16 09 46 - Fax : 01 39 59 13 62
E.mail : raphael.barouch@wanadoo.fr

Membre d'une association agréée - le règlement des honoraires par chèque est accepté

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans le rapport financier 2006 et joints à notre rapport.

Eléments significatifs de l'exercice

- Acquisitions des titres Solidar'Monde
- Situation des fonds propres

Nous compléterons les informations fournies dans le rapport financier 2006 en précisant qu'il est essentiel que la « FADM » mette en œuvre le plan destiné à garantir sa pérennité financière et réalise le budget prévisionnel 2007 défini.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Fonds dédiés

Les fonds reçus et non encore utilisés inscrits au passif du bilan, d'un montant global de 278 346 €, sont récapitulés dans le rapport financier « *Les subventions et les dons – au chapitre 2.2.2. - c* » par nature de programme. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de l'état d'avancement de l'utilisation de ces fonds et du caractère raisonnable de l'évaluation des fonds dédiés comptabilisés dans les comptes annuels.

Situation des fonds propres

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que le rapport financier 2006 accompagné du plan destiné à garantir la pérennité financière et les moyens de fonctionnement de la « FADM » sur le court et moyen terme donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de sa continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels et ont contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport financier 2006.



Eaubonne, le 5 juin 2007
R. BAROUCH